



## Commémoration du 8 mai

Samedi 8 mai 2020 à 11h, la cérémonie de commémoration du 8 mai 1945 se tiendra en comité restreint, contexte sanitaire oblige. Le Maire Raphaël Ibanez et Armand Pasolini, *président des anciens combattants*, feront les discours d'éloges aux anciens combattants au monument aux morts.



## Exposition à la Chapelle Saint Thomas

La chapelle Saint Thomas reste ouverte aux visiteurs de passage, dans le respect des consignes sanitaires du moment.

Dans le cadre de l'année dédiée à Saint Joseph par le pape François, les Amis de la Paroisse ont évoqué les événements de sa vie à travers des représentations picturales au cours des siècles passés et y ont associé la paternité vécue de manière contemporaine.

Quelques textes viennent soutenir un moment de recueillement autour de ce thème, occasion d'une étape sur le chemin du patrimoine.



## MESSAGE IMPORTANT

### Préparation des élections du 20 et 27 juin 2021

Les élections départementales et régionales auront lieu les dimanches 20 et 27 juin 2021. L'organisation et le bon déroulement de ce double scrutin vont nécessiter environ 130 personnes échelonnées sur la journée de 8h à 18h par tranche de 2h30, pour la tenue des deux bureaux de vote et la participation aux dépouillements de ces deux élections distinctes.

C'est pourquoi nous lançons dès à présent un **APPEL AUX BÉNÉVOLES ÂGÉS DE MOINS DE 60 ANS, inscrits sur les listes électorales de la commune.**



Toutes les mesures de sécurité et d'hygiène seront prises dans chaque bureau de vote pour garantir la protection des électeurs et des personnels mobilisés (distanciation, files de circulation, nettoyage régulier du matériel de vote, protection plexiglas devant chaque espace de vote, etc.).

De plus, nous sommes en relation avec la Préfecture afin que les services de l'État puissent proposer aux personnes participant à ces élections, de pouvoir bénéficier en priorité de l'accès à la vaccination si elles le souhaitent. Cette annonce avait été faite le 13 avril par le Premier ministre, qui s'appuyait sur l'avis du conseil scientifique du 29 mars 2021.

Nous invitons donc toutes les personnes intéressées à se faire connaître et à s'inscrire en mairie dès à présent, afin qu'elles puissent être informées des prochaines démarches à suivre.

Nous avons à cœur de tout mettre en œuvre pour que ces élections se déroulent dans les meilleures conditions et contribuent à la pleine expression de la vie démocratique de la Nation.

Nous savons pouvoir compter sur votre engagement citoyen au service de la commune et par avance, nous vous en remercions.



## Information importante de l'Insee (Institut National de la Statistique et des Études Économiques)



### UNE ENQUÊTE SUR LE CADRE DE VIE ET LA SÉCURITÉ

L'INSEE en partenariat avec le Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI), réalise **du 19 avril au 26 juin 2021** une enquête sur le thème du cadre de vie et de la sécurité.

Cette enquête vise à mesurer la qualité de l'environnement de l'habitat et l'insécurité.

Par ailleurs, elle vise à connaître les faits de délinquance dont les ménages et leurs membres ont pu être victimes.

Un échantillon de 13 700 logements a été sélectionné aléatoirement sur l'ensemble du territoire.

**Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités.**

Un enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous.

Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

L'INSEE précise que cette enquête à caractère obligatoire est reconnue d'intérêt général et de qualité statistique par le CNIS (Conseil National de l'Information Statistique).



## Communiqué de la Préfecture du Rhône

### ARRÊTÉ PRÉFECTORAL EN RELATION AVEC LA LUTTE CONTRE LES MOUSTIQUES

Les agents de l'Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustication (EIRAD) peuvent pénétrer **du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021** avec leurs matériels dans les propriétés publiques ou privées pour y entreprendre les actions de prospection et de traitement, ainsi que les travaux et contrôles nécessaires prévues dans l'arrêté préfectoral N° 69- 2019- 05- 02- 02 du 2 mai 2019.



## La Région Auvergne-Rhône-Alpes vous aide ! Informations à destination des entreprises

### LES AIDES AUX ENTREPRISES SE POURSUIVENT

- Entrepreneurs individuels, indépendants, TPE, PME, associations : vous pouvez bénéficier d'avances remboursables sur 5 ans grâce aux **Fonds Région unie** financés par la Région, la Banque des Territoires et les collectivités locales :

[regionunie.auvergnerhonealpes.fr/micro-entreprise-associations](http://regionunie.auvergnerhonealpes.fr/micro-entreprise-associations)

- Vous êtes artisan, commerçant et cherchez un financement pour réinvestir et préparer la sortie de crise ? Sollicitez le **Prêt Artisan et Commerçant** :

<https://ambitioneco.auvergnerhonealpes.fr/aideEco/130/319-pret-artisan-et-commercant-region-auvergne-rhone-alpes.htm>



## À quoi servent les Maisons Départementales du Rhône (MDR) ?

Sur l'ensemble du département, les Maisons du Département du Rhône peuvent concerner chaque habitant à tout moment de sa vie.

### Elles regroupent plusieurs domaines tels que :

- le service social et insertion,
- le service de Protection Maternelle et Infantile (PMI),
- le Centre de Planification et d'Éducation Familiale (CPEF),
- le service d'Aide Sociale à l'Enfance,
- le service autonomie (personnes âgées et/ou handicapées).

### Objectifs de chaque Maison Départementale du Rhône :

- favoriser l'accès aux droits de tous par l'information, l'orientation et le conseil,
- soutenir les parents dans l'éducation de leurs enfants,
- prévenir les situations de maltraitance,
- conseiller et accompagner les ménages en difficulté ou en situation de précarité : accès aux minima sociaux (RSA), accompagnement à l'insertion, accès et maintien dans le logement, soutien budgétaire,
- développer un travail en réseau avec les acteurs sociaux locaux.

### Des professionnels à votre écoute :

Vous trouverez dans les Maisons du Rhône :

- des médecins, infirmières, sages-femmes, puéricultrices, psychologues, une conseillère conjugale,
- des éducateurs, des référents d'accueil familial,
- des assistants de service social, des chargés d'insertion, des conseillères en Économie Sociale et Familiale (CESF), des secrétaires médico-sociales, des Techniciens de l'Intervention Sociale et Familiale (TISF),
- des agents administratifs.

Tous ces professionnels œuvrent au sein de la maison du Rhône, mais aussi des structures (école, permanences, etc.), ou à domicile.

La Maison du Rhône de Genas est ouverte à l'ensemble des habitants du canton (communes de Colombier-Saugnieu, Genas, Jons, Pusignan, Saint-Bonnet de Mure, Saint-Laurent de Mure, Saint Pierre de Chandieu, Toussieu) :

**2 rue Louis Rey – 69740 GENAS**

Contact : 04 37 54 43 80 / [territoire4@rhone.fr](mailto:territoire4@rhone.fr)

de 8h30 à 12h15 et de 13h15 à 17h, les lundis, mardis et jeudis

### Les interlocuteurs des Élus des Mairies et des CCAS :

**La Directrice Territoriale des Solidarités (DTS)**

Catherine GIRARD

06 09 34 49 24

[catherine.girard@rhone.fr](mailto:catherine.girard@rhone.fr)

**La chef de service Protection Maternelle Infantile (PMI)**

Dr Dominique BOUQUIER

[dominique.bouquier@rhone.fr](mailto:dominique.bouquier@rhone.fr)

**La chef de service Enfance**

Véronique HENNY

[veronique.henny@rhone.fr](mailto:veronique.henny@rhone.fr)

**La chef de service autonomie (Personnes âgées Personnes Handicapées)**

Marie-Pierre CALMON

[marie-pierre.calmon@rhone.fr](mailto:marie-pierre.calmon@rhone.fr)

**La cadre technique Social Insertion**

Marie-Christine FONTAINE-PAILHES

[marie-christine.fontaine-pailhes@rhone.fr](mailto:marie-christine.fontaine-pailhes@rhone.fr)

Plus d'informations sur

[www.rhone.fr/content/view/full/32835](http://www.rhone.fr/content/view/full/32835)

## Fête des Voisins reportée

L'évolution de la crise sanitaire nous oblige à reporter la **Fête des Voisins** prévue initialement le **vendredi 28 mai 2021**.

Elle aura donc lieu **le vendredi 24 septembre 2021**.

Nous ferons ensemble, de cette 22<sup>ème</sup> édition, l'événement majeur de « sortie de crise » car après plusieurs mois de distanciation sociale, il devient essentiel de nous retrouver pour retisser le lien social.





SAINT PIERRE DE CHANDIEU

MODE - OUTILLAGE - ALIMENTATION  
ARTISANAT - BIJOUX

17<sup>ème</sup>

# Foire de printemps

**DIM. 30 MAI**  
**DE 9H À 18H**  
CENTRE DU VILLAGE

Si les conditions sanitaires  
le permettent,  
la municipalité mettra  
tout en œuvre  
pour vous proposer  
ce rendez-vous.

**NOMBREUX  
EXPOSANTS**

PRÉSENCE EXCLUSIVE  
DE NOMBREUX EXPOSANTS  
DES JOURNÉES DU VIN ET  
DES PRODUITS DU TERROIR



ORGANISÉE PAR LA MUNICIPALITÉ AVEC LE SOUTIEN DE L'ASSOCIATION "SORTIR EN FAMILLE"